

### *Préambule*

Notre CoDev, membre de la Coordination nationale des CoDev et constitué en association, s'appuie sur les missions confiées par les textes (Loi Voynet, 1999- Loi MAPTAM, 2014 - Loi NOTRE, 2015) en particulier :

- ✓ Instance de démocratie participative, il vise à enrichir l'exercice de la démocratie représentative, sans se substituer à elle, pour une démocratie plus vivante et plus proches des habitant·es.
- ✓ Espace de concertation et de dialogue entre les différentes parties prenantes du territoire, qu'il s'agisse des citoyens, des entreprises, des associations, des élus locaux, etc., aux côtés des élu·es et au service du territoire, il est là pour faciliter les échanges et la participation de la communauté dans la prise de décision.
- ✓ En complémentarité et en lien avec d'autres instances ou initiatives de participation citoyenne, les conseils de développement s'engagent pour une démocratie collaborative.
- ✓ Le CoDev peut participer au Développement économique et à l'élaboration de stratégies de développement à court, moyen et long terme sur son territoire d'exercice. Cela peut inclure des plans économiques, sociaux, culturels et environnementaux, le soutien à la création d'emplois, l'entrepreneuriat local et le renforcement du tissu économique.

### **En 2023,**

Le Conseil d'Administration s'est attaché à poursuivre ses implications pour un mieux vivre (c'est à dire : mieux respirer, mieux se nourrir, mieux travailler, mieux circuler, ...) sur le territoire du Pays, tout en recherchant les moyens d'améliorer son organisation et ses liens avec les habitant.e.s.

Le renouvellement des membres, lors de l'AG, nous a conduit à un séminaire de travail début septembre pour définir une *Feuille de Route*, claire et partageable, formulant des objectifs, des moyens de mise en œuvre, une méthode de travail (validée au CA du 26 septembre 2023).

Sur cet exercice (AG du 16 février 2023 - AG du 5 mars 2024), le CA a été constitué de 19 membres, il s'est réuni 11 fois en dehors du séminaire du 5 septembre soit une fois par mois excepté la période estivale. Les réunions du CA ont été modifiées avec une alternance de CA technique ou thématique et une séance actualités avec la participation des élu.es et du SYDEL.

Le CA s'est doté de trois co-président.es et d'un bureau élargi pour préparer les orientations et engager les réponses du quotidien. Cette organisation répond aussi au souhait d'être présent et visible sur le territoire.

### **Relations CoDev – SyDel – Elu.e.s pour faire vivre le dialogue territorial**

Nous avons à nouveau fait le constat de l'absence de circulation efficace des informations ainsi que de l'insuffisance de relations de proximité, nécessaires pour favoriser des participations éventuelles ou des

échanges en amont des décisions conformément à nos aspirations et aux principes institués dans notre législation.

En effet, après une année 2022, source de nouveaux échanges et de nouvelles perspectives de coopération élu.e.s-membres du CODEV, l'année 2023 a été pour le moins compliquée notamment par :

- Le manque de disponibilité d'élus du Pays pour rencontrer et échanger sur les préoccupations portées,
- Le départ en avril 2023 d'une chargée de mission Projet Alimentaire Territorial (PAT) dont une journée par mois était allouée en appui au CoDev (financement inclus dans la contribution de la Fondation Carasso au budget PAT), non remplacée à ce jour.

Suite à l'invitation du Codev en Conseil syndical, le 10 Novembre, où nous avons pu évoquer ce premier point, nous voyons avec satisfaction le retour et la participation d'un-e élu-e de chaque Communauté de communes à nos instances.

Gageons qu'il en ira de même pour nos modestes besoins d'appui et de logistique.

### **Moyens de fonctionnement du CoDev**

Le CoDev bénéficie d'une aide matérielle de la part du Sydel du PCH sous forme de prêt de salles de réunions, et d'une subvention annuelle de 3500 euros faisant l'objet d'une convention pluriannuelle avec reconduction tacite depuis 2021.

La demande déposée dans le cadre du refinancement du programme TETRAA (Fondation Carasso) 2023-2024, en vue de bénéficier d'un appui à la mise en réseau des associations et collectifs du territoire, au moyen d'une animation de type Théâtre Forum, a été confirmée en décembre. Cette proposition reprend un souhait partagé pour faire de la transition agroécologique et environnementale un « bien commun » entre habitant.e.s du territoire. Elle vise à accroître les possibilités d'implication des habitant.e.s dans les projets en cours et sera mise en œuvre sur le prochain exercice avec la Compagnie des Nuits Partagées.

## **Présentation des contributions des membres du CoDev**

- aux commissions et programmes du Pays Coeur d'Hérault/PCH
- par les auto-saisines

### **Commissions et programmes du PCH**

Le CoDev participe aux différentes Commissions thématiques du PCH animées par le SYDEL, pour avis et relai auprès des habitants.

Les référent.e.s du CA désigné.e.s pour l'année 2023 :

- Commission aménagement durable et PCAET : Laurent Castanier, Murray Nelson, Arnaud Carpier, Jérôme Schuehmacher,

- Commission Agriculture, Forêt et Alimentation qui inclut le pilotage du PAT3D : Cathy Bousquet, Annie Dalban, Charly Fabre, Marie Pierre Favreau
- Commission Culture : Alexandre Weill, Charly Fabre
- Commission santé : Thérèse Lederman, Marie Pierre Favreau, Elisabeth Jaune
- Commission tourisme : Marie Christine Audouy, Thérèse Lederman, Christian Ligonnière
- Commission économie et emploi : Alain Lahellec, Denis Terraillon

Le CoDev est également présent dans les groupes de travail suivants :

**Groupe Action Locale Convivencia (Leader)** : Charly Fabre, Murray Nelson, Denis Terraillon, Cathy Bousquet

**Groupe SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)** : Laurent Castanier, Arnauld Carpier

**Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)** : Laurent Castanier, Murray Nelson

**Contrat Territorial Occitanie (CTO), convention PCH / Région** : Arnauld Carpier, Martine Bueno

**et les Délégations au Parlement des territoires et Parlement Montagne de Région Occitanie** : Cathy Bousquet et Charly Fabre ; Laurent Castanier.

- Porteur du débat sur une agriculture nourricière en PCH et co-pilote du **Projet Alimentaire Territorial du territoire/PAT**, le CoDev contribue largement à son développement par les présences régulières de plusieurs de ses membres, pas moins d'un.e référent.e par axe : Annie Dalban, Charly Fabre, Cathy Bousquet, Marie Pierre Favreau, Andrée Guiguet. Cette présence chiffrée, revient à doubler le temps de travail salarié des chargées de mission du PAT.

Pour mémoire, rappelons aussi que le PAT 3D (démocratique-durable-décloisonné) a pour principaux enjeux la préservation et l'accès aux espaces agricoles face à l'urbanisation, la lutte contre les changements climatiques, la préservation des ressources en eau, la création d'une véritable solidarité alimentaire par le développement de l'agroécologie, de circuits d'approvisionnement et de transformation de proximité, ce qui implique un grand nombre de changement de pratiques. Il s'articule autour de 5 axes dont un dédié à une gouvernance transversale.

Le refinancement de la Fondation Carasso/programme TETRAA aux environs de 176 000€ directement attribué au SYDEL pour des actions 2024-2025, va permettre la poursuite des actions en cours et des financements des postes d'ingénierie/animation. L'élargissement de la gouvernance devrait concourir aux pérennisations souhaitées.

Fort.es de ces résultats, le faible portage politique des questions traitées sur l'ensemble du territoire (voir stage Gouvernance Eunice Chatelain), est préoccupant en terme de sécurité alimentaire, de santé, et de perspectives économiques pour les générations présentes et grandissantes.

Malgré ce, les référent.es CODEV tiennent à souligner une réelle évolution des actions engagées sur l'année :

- **axe 1** : vise à faciliter l'accès au foncier et au bâti agricole pour la diversification agricole. Le groupe veilleurs de terre a participé aux sorties friches de Montarnaud et le Pouget et, avec cette dernière

commune, une rencontre a eu lieu en octobre avec les élus et habitants. Si le travail réalisé sur 7 communes avait permis d'identifier 30 Ha de friches exploitables, le manque d'un-e chargé-e de mission s'est cruellement fait sentir. (peu de relance des communes, pas de SIG, pas d'animation...) Un Groupe d'Appui à l'Installation Agricole, a lui été actif et génère des ambitions de travail partagé et opérationnel. GAIA est un creuset de réflexion et d'entraide réunissant des partenaires techniques pour faciliter l'installation. Un forum sur la transmission et l'installation agricole ( 70 participants) a fourni des informations aux acteurs agricoles locaux et relevé la nécessité de dé-complexifier les sources d'informations et de rechercher des synergies des parcours cédants/ candidat à l'installation.

- **Axe 2 :** Le CoDev a, face à la problématique eau de plus en plus prégnante et sollicité par des associations (fleuve Hérault, Saint andré de Sangonis...) focalisé son action sur ce sujet. Pour faciliter la reprise de parcelles parfois en friches et répondre à une demande d'acteurs du territoire pour obtenir des farines de blé panifiable, nous avons facilité la mise en place d'essais de variétés anciennes et panifiables de blé. Une solide coopération avec le Lycée agricole de Gignac, l'association Pétanielle du Tarn a permis de mettre en place des bases solides de partenariat et d'obtenir des premiers résultats de production de céréales avec bas intrants. Une étude d'intérêt et d'opportunité au développement d'une filière céréales et pain locale a été menée. Les essais blé sont repris plus densément cette saison et une opération de mise en culture de surfaces plus importantes vise à développer et obtenir une production pour valider la demande des artisans boulangers locaux.
- **axe 3 :** La sensibilisation des actrices et acteurs depuis le démarrage du PAT a permis des premières avancées et des actions en réseau : formation « cuisine nourricière » pour favoriser la diversification des sources de protéines ; association de trois organismes solidaires pour répondre à un appel à projet et développer l'approvisionnement local de légumes en bio ; partage d'expériences anti-gaspi dans les cantines et acquisitions de matériel pédagogique. Une journée de contextualisation avec les élu.es du « Bien manger » en PCH, est en préparation pour le printemps 2024.
- **axe 4 :** Le point majeur concerne le démarrage de la plateforme logistique d'approvisionnement en bio. Cette concrétisation est en bonne voie et là encore l'implication des différents acteurs de la chaîne alimentaire est un signe encourageant pour l'emploi local.

**Les thèmes forts en 2023,** axe 1 GAIA : Groupe d'Appui à l'Installation Agricole qui sera dynamisé, axe 2 : Essais et développement d'une filière céréales et pain locale, axe 3 ; démarrage d'un approvisionnement local en bio de 3 organismes solidaires, axe4 : ouverture de la plateforme logistique d'approvisionnement bio.

#### **- Participation du Codev au plan Expophyto du PCH inscrit dans le PAT du Pays et à la commission santé du PCH**

- suivi du projet de bus santé de David Garcia opérationnel en 2024.
- participation à des ateliers santé-alimentation sur la fermentation lactique des légumes, le pain au levain à Lodève à reconduire en 2024.
- participation aux rencontres Expophyto :

Expo'phyto est une rencontre d'acteurs du territoire sur le thème « *Conditions et moyens d'une réduction de l'exposition des personnes aux pesticides en Occitanie : quelles stratégies pour les acteurs du Cœur d'Hérault ?* » à l'initiative de l'ARS et la Draaf, à cause de l'ampleur des problèmes de santé liés aux pesticides En effet les scientifiques tirent la sonnette d'alarme et tout un chacun s'en rend compte : il y a un problème de santé publique grave autour de l'exposition aux pesticides. Et ce problème dépasse largement la diminution des traitements dans les vignes. Il touche la santé, l'eau, l'alimentation, l'environnement, l'aménagement, l'agriculture.

Nous remercions le Pays et louons la pugnacité de Thierry Laniesse qui a réussi à trouver les financements des rencontres Expophyto qui n'étaient pas dans les missions du Pays. La poursuite de ce processus dans un contexte difficile montre la volonté du Pays d'aller de l'avant.

De son côté le Codev - ainsi que des organisations qui participaient déjà à Expophyto 2023 - demandent que les rencontres Expophyto 2024 ne marquent pas le terme du dialogue commencé.

Les membres Codev de la commission Santé demande à l'occasion de l'AG 2024, la poursuite du travail d'équipe engagé, que des heures de chargé.e de mission du Pays soient réservées pour un travail de collecte de données sur la thématique des pesticides, et que soit mises en place dorénavant des réunions régulières des partenaires d'Expophyto.

- **PCAET / Énergies Renouvelables** de la Commission Aménagement. Nous avons suivi le déroulement de l'appel à projets auprès des collectivités locales, qui aboutira à la création de près de 20 installations photovoltaïques sur les toits de bâtiments communaux. Le processus, soutenu par l'AREC, a nécessité que la Commission réalise dans certains cas un arbitrage et dans d'autres qu'elle cautionne les décisions prises par le Bureau d'Études et les techniciens concernés. Cette démarche instaurée par le Sydel - devenir opérateur, aidé par l'AREC - nous paraît pertinente dans la suite des analyses du PCAET et constitue une orientation plus démocratique que le projet proposé par Arkolia (100ha+ de panneaux au sol sur le Larzac).

- **Groupe d'Action Locale PCH (GAL) /Comité de Pilotage LEADER** : réunions réduites en nombre cette année pour cause de fin de programme. Ici, on continue de promouvoir des projets issus du terrain et répondant globalement aux orientations de la Charte du Pays. Nous avons également participé aux réflexions concernant les orientations à privilégier pour le nouveau programme, apparemment bien approuvées par la Région. Quatre axes encadrent les futurs projets :

- Agir pour une économie locale inscrite dans la bifurcation écologique, sociale et solidaire et pour une résilience agricole et forestière.
- Soutenir le bien-être de toutes et tous en Cœur d'Hérault.
- S'engager pour une accueil responsable
- Accompagner la bifurcation écologique dans l'habitat, les services et l'aménagement du territoire.

Dans ces travaux, nous avons veillé à inclure la faisabilité des actions qui nous préoccupent : agriculture nourricière, habitat de qualité, environnement et santé.

- **Fête de l'Olive** : A partir d'un « Pas de côté » initié par la chargée de mission de Petite Ville de Demain de Gignac, nous sommes associés à la réflexion et au pilotage de cette action qui vise à mettre en valeur et créer un événement récurrent sur le territoire autour d'une production locale. Au Codev, nous sommes attentifs à ce que cette dimension territoriale soit celle du Pays Cœur d'Hérault.

- **GPECT** (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales). Afin de construire avec les acteurs et les parties prenantes de l'emploi et de la formation, dont le Codev, les ressources dont le territoire aura besoin, cette action a pour objectifs d'écrire collectivement le schéma stratégique Emploi – Formation du Pays Cœur d'Hérault, de prévoir le plan d'action et sa mise en

œuvre et d'enclencher les actions correspondantes avec un premier atelier le 27 Février et des réunions et ateliers à venir d'ici au 4 Juillet, date de la validation finale.

## **Les auto-saisines du CoDev**

### **- Les mobilités en PCH et vers la Métropole :**

Suite à nos mobilisations sur le volet mobilités du SCOT, en partenariat avec « Transportons-Nous ! » (TN), nous avons noté avec satisfaction qu'avait été pris en compte l'inscription de l'étude d'une liaison ferroviaire et que le démarrage de la révision du schéma local des mobilités serait acté rapidement. Nous avons rencontré avec TN, le Président du CESER Occitanie en visio le 11 juillet, qui a appuyé notre demande de préservation des voies ferrées auprès de la Région et de l'Etat. Nous avons également porté ces questions de mobilités lors du Campus des CoDev Occitanie qui s'est tenu les 15 et 16 septembre, où nous avons animé un atelier de réflexion sur ces questions.

Parallèlement, nous avons travaillé avec le CoDev de la Métropole dès le mois de juin et avons interpellé nos Présidents respectifs sur la nécessité de travailler sur les besoins effectifs. Enfin, nous avons participé à l'atelier de concertation sur la révision du schéma local des mobilités du Cœur d'Hérault (décembre 23). Nous considérons que la démarche engagée n'est pas à la hauteur des besoins et des aspirations des populations du Cœur d'Hérault.

Nous envisageons de continuer notre action, en particulier dans la mise en œuvre du Service Express Métropolitain Régional (SERM), en partenariat avec « Transportons-Nous ! » et les CoDev ressortissant de l'Aire d'Attraction de la Métropole de Montpellier.

### **- Le partage de la ressource en Eau**

L'eau commence à manquer ! Cette ressource précieuse est en tension tant dans les cours d'eau que dans les nappes phréatiques. Ce qui aura un impact important sur l'agriculture, la vie économique et la nature qui nous entoure.

Le CODEV s'est autosaisi de la problématique en créant une commission eau qui regroupe plusieurs associations et habitant.es. Nous avons organisé des réunions publiques les 23 novembre 2023, 5 décembre 2023 et 13 février 2024 qui ont permis de remonter les inquiétudes de la population concernant la qualité de l'eau potable, l'augmentation du prix de l'eau, la viticulture, l'urbanisation décorrélée des réalités, l'absence de plan de sobriété...

Il a été pointé le manque de transparence et une profonde incompréhension de la gouvernance de l'eau. Ce qui nous a amené à cosigner la lettre au préfet concernant l'avenir du Salagou.

Le CODEV participe à la révision du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du Fleuve Hérault aux côtés du SYDEL dans le contexte du changement climatique.

Le CODEV a aussi sollicité et obtenu un siège à la CLE (Commission Locale de l'Eau) du fleuve Hérault

Pour 2024, nous proposons de poursuivre nos actions sur les axes suivants

- Œuvrer pour une gouvernance plus participative
- Participer à des états généraux de l'eau et aux événements locaux sur le thème de l'eau
- Améliorer l'information du public sur les enjeux présents et futurs

- Soutenir les actions en faveur de la préservation de la ressource et de la biodiversité
- Soutenir les actions en faveur de la santé publique
- Soutenir les actions en faveur d'une agriculture locale nourricière

## - L'économie et l'emploi

Au-delà des participations aux orientations économiques du Pays, le CoDev s'est autosaisi du sujet de l'**Économie Sociale et Solidaire/ ESS**.

Une première réunion s'est tenue en fin d'année le 11 Décembre, co-organisée avec le Pacte Civique et la CRESS Occitanie (Chambre Régionale ESS).

Les participants ont convenu de poursuivre ce groupe de travail avec comme premières perspectives de :

- Réaliser un recensement des structures de l'ESS sur le Pays Cœur d'Hérault (associations, coopératives),
- Promouvoir l'ESS par des rencontres thématiques et des animations spécifiques,
- Sensibiliser les jeunes : Projet de Participation à la semaine de l'Alternance début Mai,
- Soutenir les associations employeurs ou souhaitant le devenir,
- Ouvrir le dialogue avec les parties prenantes du territoire, dont les élus, sur la connaissance et le développement de l'ESS.

- **Outre ces contributions, le CoDev est aussi** membre de la Coordination Régionale des CoDev Occitanie (CRCD Occitanie), a rejoint la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD) et participe régulièrement aux commissions thématiques du CoDev de la Métropole de Montpellier.

En 2023, 5 adhérent.es ont participé au premier Campus des CoDev d'Occitanie à Carcassonne, les 15 et 16 septembre.

Il s'est impliqué dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Institut Français du Monde Associatif/IFMA concernant une recherche participative sur « quelles contributions du fait associatif aux territoires ? ». Notre proposition a été retenue en 1ère sélection pour documenter, avec l'appui du LERIS, « *Les conditions d'un espace de conflictualité pour un agir démocratique des associations* », réponse début avril 2024.

## **Conclusion**

Le développement de nos activités s'est poursuivi en 2023.

Nous espérons continuer dans cette dynamique, en coopération avec le SyDel, et avec un développement des liens aux autres associations du Pays.

Les intérêts partagés, les compétences réunies sont de réels atouts, une plus-value pour notre territoire et la concertation avec les citoyen.nes/habitant-e-s du territoire est au rendez-vous.

Nous ne pouvons que continuer le travail en visant plus de participations et plus de régularités dans les échanges avec les élu.es. pour davantage de bien-vivre local.

Cet enjeu démocratique reste essentiel à la qualité de nos vies communes présentes et futures.